

Le 29 avril, le Conseil municipal a fixé les taux d'imposition des 3 taxes directes locales. Ces taux pour 2014 restent identiques à ceux de 2013.

Quant à la Communauté de communes du Haut Val de Sèvre, les taux votés par le Conseil communautaire baissent légèrement cette année par rapport à l'an passé. En ce qui concerne la Communauté de communes, mes collègues des 18 autres Communes m'ont désigné en qualité de 1<sup>er</sup> Vice-Président en charge des affaires économiques. Dans ce cadre et avec l'appui des chargés de développement économique, plusieurs cessions de parcelles sur les zones de Bausais, Champs Albert et des Croies Perrons ont été décidées au Conseil communautaire du 28 avril, permettant l'implantation prochaine de nouvelles entreprises.

Concernant les finances de la Commune, la trésorerie de notre collectivité s'améliore sensiblement grâce à l'encaissement d'un prêt de 500 000 €.

Néanmoins, les résultats consolidés des comptes administratifs au 31 décembre 2013, présentés au Conseil municipal du 27 mai, laissent apparaître pour la Commune et le Service assainissement un déficit consolidé de 947 828 €.

Il conviendra donc, avant d'entreprendre des opérations nouvelles envisagées par notre Municipalité, d'apurer ce déficit.

En outre, un Cabinet d'audit financier va expertiser prochainement les comptes de la collectivité, déterminer les possibilités d'investissement pour les années à venir et de restructuration de la dette.

D'autre part, la Municipalité tient à souligner le travail efficace des Services techniques municipaux qui depuis deux mois œuvrent à rendre notre Commune plus agréable à vivre : bords des voies fauchés, entretien plus régulier des pelouses, propreté de la Ville et bientôt fleurissement.

En mai et juin, les manifestations organisées par les associations locales, très souvent avec l'appui des services de la Ville, sont variées et nombreuses.

Une présence soutenue de nos concitoyens à ces occasions sera perçue comme un encouragement pour tous nos bénévoles qui se dévouent sans compter dans la vie associative locale.

Philippe MATHIS, Maire de LA CRÈCHE

## La Municipalité de la CRÈCHE

Le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux délégués sont à votre disposition pour vous rencontrer lors de permanences en Mairie tous les samedis de 10h à 12h, sur rendez-vous au 05 49 25 50 54.

### Le Maire



Philippe MATHIS

### Les Adjoints au Maire



Michel GIRARD  
Maire adjoint  
Sports et Sécurité



Catherine PORTIER  
Communication  
Manifestations officielles



Freddy BONMORT  
Bâtiments, Voirie,  
Réseaux,  
Assainissement



Hélène HAVETTE  
Écoles  
Petite Enfance



Bruno LEPOIVRE  
Urbanisme, Développement durable, Cadre de vie, Agriculture



Catherine OMBRET  
Action Culturelle



Jérôme VARENNES  
Social, CCAS, EHPAD, Aînés Ruraux, Accessibilité, Handicap



Roselyne GAUTIER  
Budgets  
Finances

### Les Conseillers Municipaux délégués



Gilles BUREAU DU COLOMBIER  
Vie associative, Animation, Comité des Fêtes



Fabienne RITA CHEDOZEAU  
Développement économique, Commerce et Artisanat



Gaël JOSEPH  
Jeunesse

## Délibérations du Conseil Municipal du 29 avril 2014

- Budget commune 2014 - Taux des taxes directes locales
- Comité technique paritaire - Fixation du nombre de représentants des élus
- Travaux bâtiments 2013 - Lot n°3 Menuiseries extérieures
- Travaux d'amélioration des performances énergétiques - Lot n°3 Isolation thermique extérieure enduit de finition - avenant n°1
- Travaux de voirie 2013 - Lot n°3 feux tricolores - avenant n°1
- Aménagement avenue de la Gare - Lot n°1 VRD - avenant n°1
- Trottoirs RD611 - Lot n°2 Eclairage public - avenant n°1
- Acte de transfert à la Commune des parcelles appartenant à l'État
- OCERAIL - Installations classées pour la protection de l'environnement - Demande d'enregistrement relative au projet d'extension d'un silo de stockage de céréales



### Prochain Conseil municipal

Jeudi 26 juin 2014 - 20h30 - Salle du Conseil municipal  
L'ordre du jour sera consultable sur les panneaux d'affichage dans les villages, devant l'Hôtel de ville ou sur le site internet de la Commune à compter du 23 juin 2014.

Pour plus d'informations, le recueil des actes administratifs est consultable en Mairie. Vous pouvez également trouver le compte-rendu de cette séance sur le site de la Commune [www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr).

## Résultats élections européennes

Retrouver les résultats de ces élections sur le site de la Commune : [www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr)

La Municipalité remercie les Conseillers Municipaux, assesseurs, scrutateurs et personnels communaux qui ont œuvré au bon déroulement de ce scrutin.

## Subvention attribuée à la Commune

La Préfecture des Deux-Sèvres a versé 12 720 € à la Commune dans le cadre de l'aménagement de la RD 611 - 1<sup>ère</sup> tranche.

## Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

Liste « Un cœur pour La Crèche »

« Informations reçues pour préparer et travailler pendant les commissions communales ... »

Liste « Citoyens, plus proches de vous »

Mes chers concitoyens, je souhaiterais aborder ce mois-ci les points suivants :

1 - La majorité municipale ne souhaite toujours pas confier à la Chambre Régionale des Comptes nos finances et ce malgré le fait qu'elle ne semble pas avoir des leviers pour redresser la situation dans l'absolu (cf. Commission des finances du 16/05/2014). Qu'y a-t-il à cacher aux Créchois ? Un audit devrait avoir lieu mais par qui ? Et il n'a pas pour finalité de résoudre les problèmes...

2 - Je reste surpris par le nombre de courriers à destination des élus alors que nous sommes dans une logique écologique et de développement durable (pourtant cela faisait partie de leur programme...). La majorité a-t-elle entendu parler de la dématérialisation des documents ?

3 - Je vous informe que je suis membre du Comité Technique Paritaire qui a pour vocation de traiter les sujets relatifs au personnel. Je suis très heureux de cette mission et veillerai aux conditions de travail du personnel et à leur santé (morale et physique).

4 - Je rappelle que mon site internet [www.arnaudmichel.fr](http://www.arnaudmichel.fr) est là pour prolonger cet échange informatif et compte sur vous pour le visiter et donner votre avis pour l'améliorer.

Bien à vous, M. ARNAUD

## La Journée des déportés à La Crèche

La journée commémorative des déportés a réuni une cinquantaine de personnes au Monument aux Morts de LA CRÈCHE le 27 avril.

Après la lecture du message officiel, le Maire, Philippe MATHIS, accompagné du Président de la FNACA, Marc INGRAND, et du Vice-Président de l'UDCR, Paul BRANGER, ont déposé une gerbe sur le Monument aux Morts.

Deux enfants de la Commune, associés à cet hommage, ont également déposé deux bouquets.



© Mairie de LA CRECHE

## Cérémonies commémoratives du 8 mai 1945

Les cérémonies organisées par la Municipalité se sont déroulées au Monument aux Morts en présence des associations d'Anciens Combattants (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie (FNACA) et Union Départementale des Combattants Républicains (UDCR), d'un piquet d'honneur de l'ENSOA, des Cadets de la Défense, des pompiers volontaires et des enfants des écoles.

Après la lecture des traditionnels messages, de l'appel aux Morts et des dépôts de gerbes, le verre de l'amitié était offert aux 130 personnes qui ont suivi cet hommage avec émotion.

## La course aux œufs !

Le thème de Pâques avait été retenu pour ce premier marché en fête organisé dimanche 20 avril par la nouvelle équipe municipale de LA CRÈCHE.

Une chasse aux œufs était proposée aux enfants dans le parc du monument aux Morts. Elle a rencontré un franc succès avec environ 120 enfants de tous âges.

Chacun s'est vu offrir 2 œufs de Pâques en chocolat et un porte clé.



© Mairie de LA CRECHE

## Déjeuner des Aînés Ruraux

Sympathique déjeuner le mardi 20 mai au restaurant des Pyramides pour 105 membres du Club des Aînés Ruraux invités par le Président de l'Association, Gilbert BOURDET, Conseiller Municipal.



La Municipalité représentée par le Maire, Philippe MATHIS et le 1<sup>er</sup> adjoint, Michel GIRARD participait à ce moment de retrouvailles et de convivialité pour nos Anciens.

## Table ronde : Municipalité et Jeunes

Philippe MATHIS, Maire et Gaël JOSEPH, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse, avaient invité les jeunes de LA CRECHE à venir prendre connaissance et à débattre des projets municipaux pour la jeunesse. Une vingtaine de jeunes du centre-bourg et des villages étaient présents à cette rencontre organisée pendant les vacances scolaires. Les élus ont rappelé à cette occasion les projets de la Municipalité pour les jeunes et souligné que ceux-ci disposeraient d'une réelle force de propositions dans la Commune afin de devenir une force vive de LA CRECHE.



© Mairie de LA CRECHE

Les projets d'extension du local jeunes du Rapido, de sa gestion par un Conseil d'administration composé de jeunes et l'aménagement d'un nouveau skate-park ont été évoqués. La mise en place d'un circuit par la Commune pour aller chercher les jeunes et les conduire au Rapido a été précisée de même que la volonté municipale d'étendre le Conseil municipal des jeunes d'âge primaire à ceux du secondaire, a été présentée. Un échange constructif qui en augure d'autres à venir et qui s'est terminé par un jus de fruits d'honneur.

## La salle de l'Hélianthe fait danser les chiens... et leurs maîtres

Le samedi 12 avril dernier, l'association Cherveux Agility Education Canine (en collaboration avec l'association des Amis des Fauvettes de la Crèche) organisait un concours national d'Obéyrythmée.

Cette discipline canine permet au maître et à son chien d'évoluer sur une musique en effectuant des mouvements et des exercices



permettant d'évaluer l'élégance, la grâce, la beauté, l'éducation, la maîtrise de l'animal lors d'une chorégraphie de 2 à 4 minutes en fonction du niveau des équipes.

A la Crèche, ce sont 30 équipes venues de toute la France qui se sont affrontées sous l'œil du juge officiel Annie Duchemin, venue d'Ile de France pour la circonstance.

La Municipalité de La Crèche, représentée par Monsieur GIRARD, 1<sup>er</sup> adjoint, a participé à la remise des prix. Un grand merci à l'association « Les Amis des Fauvettes » qui, grâce à leurs bénévoles, ont pu tout mettre en œuvre pour que les résidents puissent assister, dans de très bonnes conditions à cette manifestation et à la Municipalité pour son soutien.

## 2<sup>ème</sup> édition de la Troott And Roll à Boisragon

Samedi 17 Mai, de 13h à 17h, l'association des parents d'élèves de l'école Charles Trenet de Boisragon a profité de son traditionnel marché de printemps pour organiser la 2<sup>ème</sup> édition de la « Troott and roll ». Les rues du village ont été le théâtre de courses de trottinettes et de rollers.

Ce projet, initié en 2013 par l'A.P.E. et le Service animation jeunesse de la Mairie, en partenariat avec l'association du Roller Créchois a réuni une cinquantaine de participants et mobilise de nombreuses énergies. Pour que cette action se déroule dans les meilleures conditions, les services techniques ont été mis à contribution (mise à disposition de matériel, nettoyage des rues et des accotements, balisage du circuit...).



© Mairie de LA CRECHE

Le Service animation jeunesse a également largement participé à la réussite de ce projet (participation à la coordination du projet, sécurité, personnels et matériel, animation d'un stand maquillage).

Le Roller Créchois n'est pas en reste avec un appui technique et organisationnel de qualité. De plus, l'appui de jeunes du club pour l'encadrement des participants a été fortement apprécié.

L'association des parents d'élèves de Boisragon a encore démontré son enthousiasme et son investissement. Présente sur tous les fronts de cette manifestation (organisation, sono, inscription... la liste est trop longue) et toujours dans la bonne humeur !

Philippe Mathis, Maire, accompagné par Michel Girard, Maire adjoint et Gaël Joseph, conseiller municipal délégué à la Jeunesse a remercié tous les acteurs de cette manifestation et a souligné la qualité d'un tel projet tripartite sur le territoire. Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour 2015 !

## Ouverture d'un commerce à La Crèche

« Poésie De Fleurs » tenu par M<sup>me</sup> Métayer s'est ouvert fin avril au 103 avenue de Paris. Une inauguration suivie avec beaucoup d'attention par la Municipalité Créchoise.

Des compositions florales pleines d'originalité, des objets de décoration, des idées de cadeaux, la nouvelle fleuriste saura vous conseiller. Alors n'hésitez pas à lui rendre visite !

## Bravo aux jeunes philatélistes créchois !

Le salon international de philatélie « TIMBRES PASSION » s'est déroulé du 1<sup>er</sup> au 4 Mai 2014 au parc des expositions de Poitiers.



© Mairie de LA CRECHE

Le Club Philatélique des Jeunes Créchois était présent avec 18 collections préparées par les enfants du club ainsi que les 3 écoles primaires de La Crèche .

Une remise de diplômes était organisée le 10 mai par la Municipalité pour les enfants qui ont été médaillés.

Félicitations à ces jeunes Créchois qui ont représenté notre Commune avec brio !

## La 4G arrive à LA CRECHE !

La mise en service 4G de relais de téléphonie est en cours d'installation sur la Commune. Ce nouveau réseau permettra aux administrés de la Commune et des environs de bénéficier de débits dix fois supérieurs à celui des réseaux mobiles de troisième génération. Ils pourront ainsi avoir accès, en mobilité à des contenus en haute définition et de nombreux services innovants.

Pour plus d'information, 0 970 818 818 (prix d'un appel local).

## Les jardiniers en herbe

Le printemps bien installé, les petits jardiniers se sont mis à planter ! Par une belle matinée ensoleillée, le jeudi 17 avril, l'association Aide en Créchois a accueilli une nouvelle fois les assistantes maternelles, les enfants et l'animatrice du Relais Assistantes Maternelles intercommunal pour une découverte printanière.



© Mairie de LA CRECHE

Équipés à souhait et sous l'œil avisé de leurs assistantes maternelles, les enfants ont pu parcourir le jardin, sillonner les allées fleuries, se cacher à l'intérieur d'une maisonnette sans oublier de planter des petits pois et de les arroser comme il se doit !

Mais les enfants savaient que la matinée n'était pas encore terminée, le passage par le poulailler étant une étape obligée... Et quelle surprise ce jour-là, les poules avaient pondu des œufs en chocolat !

Un vrai bonheur pour les enfants de les déguster tout juste faits. Un agréable moment passé en très bonne compagnie, pour le plaisir des grands et des petits.

## Prévenir les risques incendie

Chaque année, les sapeurs-pompiers du département interviennent pour des incendies domestiques. La dangerosité d'un tel événement est réelle et doit être appréciée à sa juste valeur car les causes sont multiples.

En France, les incendies causent de 600 et 800 décès par an. En Deux-Sèvres, 2 à 4 décès et de très nombreux blessés sont à déplorer chaque année.

### Des conseils simples pour prévenir les risques

Pour limiter le risque incendie, des précautions simples doivent être envisagées :

- Veiller à ce que les installations de chauffage soient régulièrement entretenues par un professionnel. Les conduits d'évacuation des fumées de cheminée et de chaudière doivent être ramonés une fois par an.
- Ne pas laisser de casseroles, de poêles ou de plats sur le feu sans surveillance
- Dans les pièces de sommeil, éteindre complètement les cigarettes et ne pas fumer au lit
- Vérifier l'état du tuyau de gaz tous les ans
- Veiller à avoir une installation électrique saine et ne pas surcharger les prises électriques
- Tenir les allumettes et briquets hors de portée des enfants
- Laisser les produits inflammables loin des radiateurs, chauffages, cheminées, ampoules, plaques chauffantes et chauffages.

Afin de mieux se protéger, il faut être averti le plus rapidement possible lorsqu'un incendie se déclare. C'est le rôle des détecteurs avertisseurs autonomes de fumées (DAAF).

### Les détecteurs avertisseurs autonomes de fumée (DAAF)

Le DAAF est le moyen le plus sûr pour prévenir les occupants d'une habitation lors d'un incendie et les préserver ainsi des risques liés aux fumées.

Un décret du 10 janvier 2011 rend obligatoire l'installation de détecteurs à compter du 8 mars 2015 mais n'attendez pas cette date pour vous sauver la vie et celle de vos proches.



**N'attendez pas le 8 mars 2015, équipez-vous au plus vite d'un DAAF**

Les décès lors des incendies sont le plus souvent la conséquence d'une intoxication par les fumées. C'est pourquoi le DAAF est l'outil idéal pour diminuer les dommages corporels des incendies.

Alertés dès l'apparition de la première fumée les occupants d'une habitation en feu sont capables d'évacuer rapidement les lieux.

### En cas d'incendie, adoptez le bon comportement

Si l'incendie se déclare chez vous et que vous ne pouvez pas l'éteindre immédiatement

- évacuez les lieux
- fermez la porte de la pièce en feu et celle de votre maison/ appartement pour retarder la propagation du feu et des fumées
- sortez par l'issue la plus proche - Ne prenez jamais l'ascenseur
- **APPELEZ OU FAITES APPELER LES SAPEURS-POMPIERS (18/112)**
- n'entrez jamais dans la fumée car les fumées libérées lors d'un incendie sont plus mortelles que les flammes et provoquent des asphyxies. Si vous êtes dans une pièce enfumée, mettez un mouchoir devant le nez et baissez-vous l'air frais se trouve près du sol.

Plus d'informations sur [www.sdis79.fr](http://www.sdis79.fr)

## Visite du centre de secours par le Conseil Municipal



© Mairie de LA CRECHE

A l'issue de la manœuvre mensuelle, les sapeurs-pompiers du Centre de Première Intervention de la Crèche ont reçu récemment les membres du Conseil Municipal. L'Adjudant CHEMINEAU, chef du centre a présenté aux 18 élus présents les personnels, matériels, véhicules et locaux.

Le Maire, Philippe MATHIS a rappelé au nom de la Municipalité, son attachement au corps des Sapeurs-Pompiers, soulignant à cette occasion leur efficacité lors des deux récents incendies survenus sur la Commune. De plus, le dévouement des soldats du feu a été mis à l'honneur par le Maire, notamment pour leurs 200 interventions annuelles.

A été noté aussi l'engagement de nos pompiers volontaires pour former les jeunes sapeurs.

La Municipalité s'est aussi engagée à doter l'an prochain le centre d'un nouveau véhicule en remplacement de la 4L usagée et âgée de 35 ans.

Un jus de fruit a clôturé cette sympathique rencontre.

## Le Carnet

### Naissances

20 avril : Agathe MORAULT  
29 avril : Célia FERNANDES VELOSO  
3 mai : Amandine UNLU  
7 mai : Elsa FAGOT  
9 mai : Ethan BOISSINOT

### Baptême civil

17 mai : Jade GUILBERTEAU

### Décès

12 avril : Paulette BENEST  
16 avril : Odette MOULIN  
28 avril : Jean-François LÉCHELLE  
5 mai : Madeleine SIMONNET  
15 mai : Irène FAIZILLASL



## Nuisances sonores et brûlots : rappel de la réglementation

### Nuisances sonores

En application des décrets et arrêtés interministériels et préfectoraux, les travaux de bricolage ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

### Brûlots

L'incinération des déchets ménagers ou assimilés (par exemple déchets verts) est interdite en plein air. Ces déchets doivent être apportés en déchetterie ou entreposés pour la fabrication du compost. Seules des dérogations peuvent être accordées du 1er octobre au 31 mai de l'année suivante.

Les déchets végétaux contaminés (feu bactérien, termites...) doivent être incinérés après déclaration à la Mairie et à la DDT, service eau et assainissement. Un exemplaire de l'arrêté préfectoral concerné sera joint à chaque demande de dérogation.

## N'attendez pas l'été pour renouveler votre passeport !



À l'approche de la période estivale les délais de délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports peuvent s'allonger. Un conseil : anticipez votre demande car un départ en voyage n'ouvre pas droit à une délivrance d'un passeport en urgence.

La Commune de LA CRÈCHE ne délivre pas les passeports. Toutefois, les agents du Pôle accueil pourront vous fournir les formulaires CERFA et vous conseiller dans la préparation de votre dossier.

Les communes, les plus proches qui délivrent les passeports sont la Mairie de NIORT, CHAURAY, SAINT MAIXENT L'ECOLE.

### Mairie de Niort

Tél : 05.49 78 75 22

Sur rendez-vous les mercredis de 13h30 à 17h30, samedis de 9h30 à 11h30 et toute la journée pendant les vacances scolaires (hors été)

### Mairie de Saint-Maixent L'École

Tél : 05.49.76.13.77

Du lundi au jeudi 8H00 - 11H45 et 13H30 - 16H45

Vendredi 8H00 - 11H45 et 13H30 - 15H45

Sans rendez-vous

Environ 20 min par passeport

### Mairie de Chauray

Tél : 05.49.08.02.93

Du lundi au vendredi 13H30 - 16H30

Sur rendez-vous

## Point travaux

### Démolition de la Capitainerie rue des Halles

Les travaux de démolition et de remise en état aux abords des bâtiments sont terminés.

Montant de l'opération : 182 000 €



Des aménagements légers, blocs de pierre, empiérement des surfaces, ont été installés pour faciliter le déplacement des piétons et éviter le stationnement sauvage, dans l'attente de la définition d'un projet d'ensemble sur le quartier des Halles.

## Sèvre Niortaise - Agence de l'Eau

Dans le cadre de suivi de l'état des cours d'eau, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne a confié la réalisation de prélèvements hydro-biologiques au Bureau d'Etude AQUABIO.

Pour toutes informations sur cette action, contacter Agence de l'Eau Loire-Bretagne au 02 38 49 75 12.

## Sécurité - Entretien des haies

Dans un souci de sûreté et de visibilité des usagers du domaine public, l'entretien des haies, arbres et arbustes est à la charge du propriétaire riverain (obligation d'élagage et d'entretien). Attention, votre responsabilité est engagée en cas d'accident.

## Travaux Mai-juin 2014

L'équipe espaces verts effectue depuis 2 mois l'entretien des villages, des chemins de promenades et des plantations en ville. L'équipe voirie-bâtiment, se charge de l'appui aux associations locales, du fauchage des chemins et de l'entretien des lavoirs.

## Partez en vacances l'esprit tranquille...

Chaque année, la Gendarmerie nationale de Saint-Maixent-l'École met en place « l'Opération Tranquillité Vacances » durant la période estivale.

Dans le cadre de ses missions et de ses patrouilles, les gendarmes assurent, durant l'été, des passages fréquents devant le domicile des habitants absents.

Pour bénéficier de ce service totalement gratuit, il vous suffit simplement de vous inscrire auprès de la gendarmerie. Ainsi vous partirez en vacances l'esprit tranquille...

Gendarmerie Nationale de Saint Maixent l'École  
8 ter rue Aristide Briand - 79400 Saint Maixent l'École

## Evolution de la fiscalité

Le Conseil municipal et le Conseil communautaire ont voté fin avril les taux de la fiscalité applicable pour notre Commune.

Pour la Commune, les taux 2014 sont identiques à ceux de 2013.

Pour la Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre, ceux-ci diminuent légèrement.

	TAUX 2013		TAUX 2014	
	Commune	Intercommunalité	Commune	Intercommunalité
Taxe d'habitation	14,31	7,95	14,31	7,78
Taxe foncière bâti	12,79	7	12,79	6,28
Taxe foncière non bâti	48,46	24,18	48,46	20,18

## Comptes de Résultats 2013

Les comptes administratifs de la Commune et du Service Assainissement de l'ancienne municipalité, pour l'année 2013, ont été présentés au Conseil Municipal du 27 mai 2014. Ils retracent les dépenses et recettes des sections de fonctionnement et d'investissement mais aussi les restes à réaliser à la clôture de l'exercice 2013. Ceux-ci qualifiés d'inquiétants par le Maire lors de cette séance présentent un résultat consolidé déficitaire de - 947 828 € (pour mémoire, en 2012, la présentation des comptes était de +70 913 €).

Retrouvez les résultats des comptes 2013 en détail sur le site de la Commune.

## Marché en fête

Le 25 mai dernier, à l'occasion de la fête des Mères qui était le thème du Marché en Fête, la Commune de La Crèche a offert un pétunia à chaque maman Créchoise, pendant le marché dominical. Un bouquet de fleurs a également été offert par la Municipalité aux Mamans, dont le numéro de billet fut tiré au sort.



## Recrutement pour l'été

La Commune propose, afin de palier aux congés d'été dans les services techniques, 4 contrats de travail rémunérés d'une durée de un mois (temps complet à 35h/semaine) à des jeunes de 18 ans et plus, lycéens ou étudiants.

La période de ces contrats sera sur juillet et août. Aucune formation spécifique n'est demandée.

Les renseignements sont à prendre auprès de la Mairie, Madame Charlène HERAULT (tel : 05 49 25 50 54).

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à envoyer avant le 10 juin à l'attention de Monsieur le Maire.

Il est demandé de préciser sur la lettre de motivation le mois de travail, qui conviendrait le mieux au candidat.

## Intercommunalité

### Bibliothèque

Rue des écoles - 79260 LA CRÈCHE - 05 49 05 36 09

leblogdesbibs@laposte.net

#### HORAIRES

Mardi	15h - 18h30	Vendredi	15h - 18h30
Mercredi	14h - 18h30	Samedi	9h30 - 12h30
Jeudi	15h - 18h30		

Les matinées sont réservées exclusivement aux classes et au travail interne

**Atelier jeu vidéo Spécial Sport mercredi 25 juin après-midi à la bibliothèque :**

Tournoi Fifa sur Xbox360

À partir de 12 ans, sur inscription individuelle à la bibliothèque (16 places disponibles)

Parties de 2 fois/5minutes soit 15 matchs de 10 minutes

**Jeux en accès libre** à découvrir sur WiiU (Mario Kart, Wii sport, Just Dance...) et Xbox360 (NBA 2K14, Top Spin 4, Fifa 2014...)

*Découverte pour tous les publics*

**Jeux sur Ipad** (Asphalte, Trial...)

*Initiation, découverte du jeu sur tablette pour tous les publics*

### Exposition « Romans de course » :

Jusqu'au 11 juillet, venez découvrir une exposition sur le sport, prêtée par la Bibliothèque Départementale des Deux-Sèvres et une sélection d'ouvrages à emprunter.

Retrouvez d'autres articles et notre actualité sur notre blog : leblogdesbibs@laposte.net

# Agenda de la Ville

## Piscine

Ouverture du 2 juin au 31 août 2014

## Fête de l'école maternelle

Spectacle des enfants - kermesse - restauration - structure gonflable...

Vendredi 6 juin de 18h à 21h

Dans la cour de l'école (entrée rue des halles)

Organisée par les enseignants et les parents d'élèves

## Soirée musicale

Samedi 7 juin à 20h30

Salle de Champcornu

Organisée par l'association Tempo-harmonie

## Bourse aux vêtements d'été et puériculture

Vendredi 13 juin de 9h à 19h

Samedi 14 juin de 9h à 18h

Organisée par l'association des Dames de Cœur Créchoises

## 5<sup>ème</sup> édition

### « 6 heures roller »

Course d'endurance par équipe en relais

Samedi 14 juin à partir de 11h

Zone de Baussois

Gratuit - Inscriptions : [www.rollercrechois.net](http://www.rollercrechois.net)

Organisé par le Roller Créchois et la Commune

## Concours Quivertip en individuel

Samedi 14 juin à 9h

Ancien terrain de camping de la Crèche

Organisé par la Gaule Créchoise

Inscriptions au 06 17 59 65 75

(15 € par personne)

## La Ronde des Lavoirs

Marche gourmande semi-nocturne

Samedi 14 juin à partir de 18h

Stade G. Groussard

Organisé par l'Union Sportive Créchoise

Réervations au 06 85 88 82 64

## Gala annuel K'Danse

Samedi 14 juin à 20h30

Salle de l'Hélianthe

Tarifs adulte : 12 €

Tarifs enfant : 6 € (4/18 ans)

Organisé par l'association K'danse

Renseignements au 06 38 38 52 08

## Commémoration de l'Appel du 18 juin

Cérémonie le mercredi 18 juin à 18h30

Monument aux Morts

Organisée par la Commune

Renseignements au 05 49 25 50 54

## Visite de l'école maternelle

Mercredi 18 juin à 9h

Pour les enfants entrant à la maternelle en septembre prochain

## Fête d'école de Boisragon

Vendredi 20 juin

## Fête de la Musique

Samedi 21 juin

Programme encarté dans ce mensuel

## Permanence de l'association ACCORD

Aides aux démarches administratives

Mardi 24 juin de 19h à 20h

Salle des Halles

Renseignements au 06 89 74 51 88

## Audition de l'école municipale de musique

Vendredi 27 juin à partir de 20h30

Helianthe

Entrée gratuite

## Fête de la Nature

Samedi 28 juin à partir de 15h30

Organisé par l'APE de Chavagné

Encarté dans ce mensuel

## Marché en Fête

Dimanche 29 juin - Matin

Halles

Thème surprise !

Organisé par la Commune

Renseignements au 05 49 25 50 54

## Bourse aux livres et petites collections

Dimanche 29 juin de 9h à 18h

Salle des Halles

Organisées par l'association L'étoile

Restauration sur place

Réervations au 07 70 57 16 13

## Courses des Chemins du Roy

Dimanche 6 juillet à Sainte-Néomaye

- Parcours nature de 14 et 25 km à 9h

- Randonnée pédestre de 11 km à 8h30

Organisée par le Spiridon créchois.

## Thé dansant

Dimanche 6 juillet

Salle de l'Hélianthe

Organisé par le Ptit Bal Créchois

## Le chantier international de Jeunes volontaires

Comme chaque été, notre Commune accueillera le chantier international de jeunes volontaires du 12 juillet au 2 août. Afin de développer les échanges culturels et faire découvrir les traditions de chacun, des repas chez l'habitant sont proposés. Si vous avez envie d'inviter chez vous des jeunes, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la Mairie au 05 49 25 50 54.

Associations Créchoises : Cette rubrique est mise à votre disposition pour informer les Créchois de vos manifestations. N'hésitez pas à transmettre vos informations par mail ou par courrier le 15 du mois pour une parution un mois et demi après au :

Pôle Communication  
97 avenue de Paris - 79260 LA CRECHE  
direction-secretariat@ville-lacreche.fr